

CONTACT

Gouvieux

www.gouvieux.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIEUNE

DANS CE
NUMÉRO :

Dossier

*La gestion
intercommunale
à la loupe*

Actus Mairie

Retours en images sur les
derniers événements



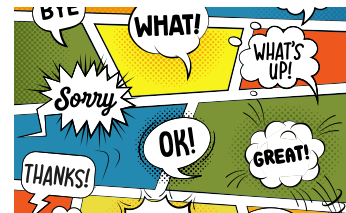
Actus Assos

Du côté du
Ryookai Wado



Agenda

Du côté
de la bibliothèque



Nous allons devoir faire preuve de rigueur et être encore plus économe



Chers Godviciens, chères Godviciennes,

La rentrée a été marquée par la reprise de nombreuses activités et les Godviciens étaient au rendez-vous, comme chaque année. La Brocante, suivie du traditionnel Forum des associations ont ouvert la saison. Une nouvelle fois, ce fut l'occasion de constater le dynamisme du tissu associatif local et le plaisir des habitants de se retrouver.

Les Journées européennes du Patrimoine et la Fête du Cheval rencontrent, elles aussi, un succès grandissant d'année en année. Je remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et le travail des élus et des services municipaux sans qui rien ne serait possible.

Après deux années de restrictions sanitaires, il est essentiel de maintenir des temps et des lieux d'échanges. Dans cette perspective, nous avons choisi de maintenir les festivités de Noël. Bien entendu, des adaptations s'imposent pour limiter les coûts énergétiques au regard du contexte international. La durée des illuminations sera très limitée et le périmètre circonscrit au centre-ville.

Comme je l'ai annoncé dans une lettre à la population, Gouvieux, comme toutes les communes de France, est soumise à des charges exceptionnelles et considérables. L'effet ciseau de l'inflation (7 % en 2022 et estimée à plus de 4 % en 2023) et de la flambée des prix de l'énergie, extrêmement forte, nous place en situation d'incertitude. Certes, notre commune n'est pas du tout endettée. Néanmoins, nous allons devoir faire preuve de rigueur et être encore plus économe. Toute l'équipe municipale a tiré les leçons de la période du COVID et développe toute sa réactivité et son agilité pour faire face. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour continuer à offrir un service public de qualité aux Godviciens.

**Patrice Marchand, Maire de Gouvieux,
Vice-Président du Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France**



LA GESTION INTERCOMMUNALE À LA LOUPE

Créée en 1994, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne approche de ses 30 ans d'existence. Et pourtant, la coopération intercommunale n'est pas vraiment une nouveauté puisqu'elle est née en 1890 avec la création des premiers syndicats de communes destinés à mutualiser certains services et investissements, avant de se développer au début des années soixante avec la création des syndicats intercommunaux à vocation multiples.

En 1992, l'État décide toutefois d'aller plus avant dans la coopération intercommunale en créant, par la Loi du 6 février 1992, les communautés de communes qui évolueront ensuite en communautés d'agglomération dans les secteurs les plus urbanisés.

30 ans après la promulgation de cette Loi, le bilan est loin de faire l'unanimité dans les rangs des élus locaux et des spécialistes de la gestion des collectivités territoriales. En encourageant - puis en contraignant - les communes à agir ensemble, l'État a-t-il involontairement contribué à créer des « super mairies » et des « super Maire », en plus des départements et des régions ? Les promesses d'économies d'échelle, de mutualisation des moyens et de développement des territoires sont-elles au rendez-vous ?

Quelques éléments de réponse dans ce dossier, avec les réussites de cette coopération intercommunale sur notre territoire... et les points sur lesquels la ville de Gouvieux demeure en attente de meilleurs résultats et d'une réflexion plus approfondie.

Les services qui assurent

La piscine Aqualis

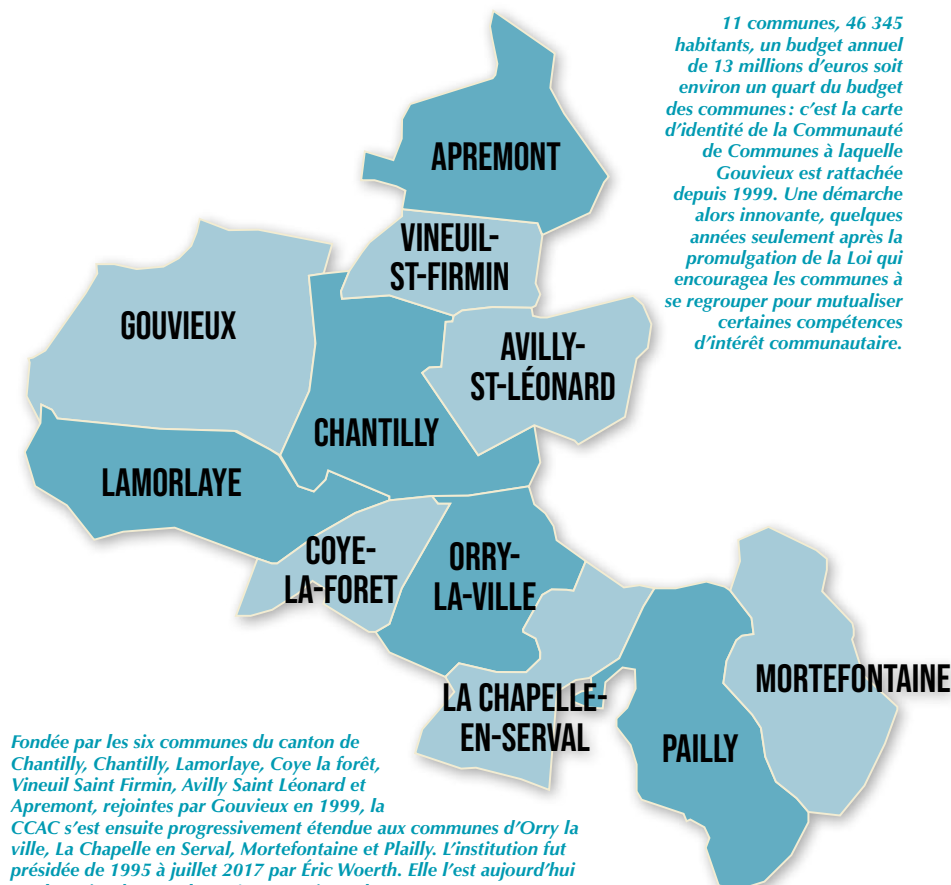
Incontestablement, aucune commune n'aurait pu s'offrir un tel équipement qui revêt un réel intérêt communautaire avec plus de 200 000 visiteurs par an (hors effet Covid). Un point d'inquiétude toutefois: le déficit attendu sur 2023 en raison des hausses du prix des énergies: environ 400 000 € dont la CCAC devra assurer la charge. Autre inquiétude: les épisodes caniculaires: pour éviter les fortes affluences et les tensions constatées l'été dernier, les élus de Gouvieux ont proposé un aménagement des tranches horaires et un relèvement des prix d'entrée des extérieurs lors des périodes de canicule.

L'accueil des gens du voyage

C'est une obligation pour les communes de plus de 5 000 habitants et une compétence très souvent dévolue aux Communautés de Communes. La seule aire d'accueil du territoire se situe à Gouvieux, et c'était la volonté de la commune qui avait alors répondu favorablement à la demande du Préfet de l'Oise. L'objectif était de maîtriser l'implantation de cet équipement qui a permis de mettre fin aux multiples stationnements sauvages sur le territoire communal.

La gestion des actes d'urbanisme

Permis de construire, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme... tous ces actes sont désormais instruits par trois techniciens instructeurs rattachés à la CCAC. Un service de qualité qui répond aux attentes des communes



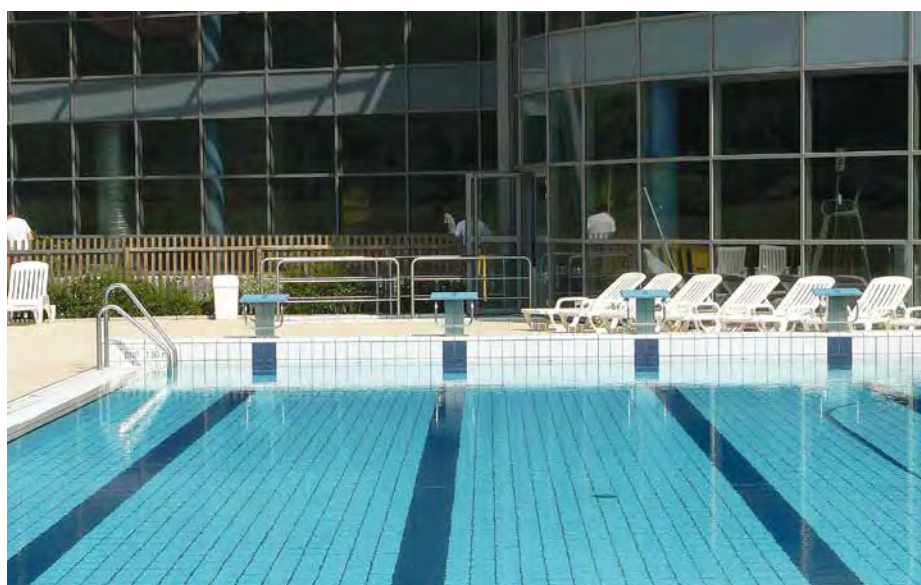
et des habitants et constitue l'un des exemples d'une mutualisation de moyens pertinente et efficace.

Le développement touristique

C'est une nouvelle compétence des intercommunalités qui gèrent désormais le fonctionnement des offices de Tourisme. De ce point de vue, la fusion des offices de Senlis et de Chantilly constitue une belle avancée, jouant sur la complémentarité des deux pôles majeurs du territoire, sans négliger la promotion des richesses patrimoniales et naturelles présentes dans les 11 communes.

L'intercommunalité en chiffres

- 41 élus des 11 communes siègent au conseil communautaire
- 100 300 visiteurs à la piscine Aqualis en 2019
- 28,6 km d'itinéraires cyclables dans l'aire cantilienne
- 240 usagers accueillis en 2021 sur l'aire des gens du voyage de Gouvieux
- 131 caméras de vidéo protection réparties dans les communes de - de 5 000 habitants du territoire
- 20 600 visiteurs accueillis dans les deux antennes de l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis
- 144 nouveaux jeunes accueillis pour la première fois à la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de Chantilly
- 89 enfants accueillis à la crèche de la gare à Chantilly et à la micro-crèche de Plailly en accueil régulier ou occasionnel
- 212 assistantes maternelles en exercice dans les 11 communes
- 1 001 actes d'urbanisme traités par les services de la CCAC
- 380 kg de déchets par habitant: c'est le volume collecté et traité en 2021. Les ordures ménagères représentent près de la moitié des déchets collectés, suivies des emballages recyclables et des déchets verts, du verre et des encombrants.



Les services qui interpellent parfois

Les pistes cyclables

Avec 28 kilomètres de pistes actuellement en service, la CCAC développe progressivement une offre en matière de circulations douces. Elle a d'abord créé des pistes ou bandes cyclables pour atteindre la piscine Aqualis. Parmi les projets, la création de voies cyclables desservant la gare RER d'Orry-la-Ville, à l'est du territoire et l'achèvement d'une piste entre Chantilly et Lamorlaye. Il était attendu que le réseau permette de relier les centres des trois villes principales de la CCAC que sont Gouvieux, Chantilly et Lamorlaye. Mais la prise en compte des impératifs godviciens (sécuriser la descente du cimetière et la circulation le long de la rue de Lamorlaye) tardant, la commune de Gouvieux prend les devants pour accélérer les réalisations nécessaires (plan Vélo en cours d'étude).

La gestion des déchets

Cette compétence de la CCAC qui gère la collecte des déchets pour le compte des 11 communes s'est élargie au cours du temps à la gestion de tous les déchets. 5 millions d'euros sont consacrés à ce service essentiel au quotidien, en

lien avec le syndicat mixte du département de l'Oise qui intervient à une plus grande échelle de 764 000 habitants, sur 18 intercommunalités. Un bon exemple de mutualisation de moyens et d'économies d'échelle. Après la collecte des emballages recyclables, du verre, des ordures ménagères et des déchets verts, une 5^e collecte vient de voir le jour pour la collecte différenciée des déchets alimentaires compostables. Reste à observer ce qu'il restera à terme dans la poubelle des ordures ménagères.

Quant aux déchets verts, leur collecte devenue payante ne suscite pas l'enthousiasme... Mais pourra-t-on échapper à la tendance, qui mène probablement à la fin de cette collecte à échéance de quelques années ?

La mission locale pour l'emploi des jeunes

Un service qui permet d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans



vers la formation, l'emploi et l'autonomie. Nous nous sommes souvent interrogés sur son utilité. L'État n'a d'ailleurs eu de cesse de modifier au cours du temps les dispositifs d'accompagnement des jeunes. Avant de développer avec bonheur l'apprentissage, qui d'ailleurs marche fort à Gouvieux, avec l'école hôtelière l'INFA et l'école des lads jockeys du Moulin à vent.

Entretien avec Patrice Marchand, Maire de Gouvieux

Vous semblez contester certains projets ou décisions de la CCAC dont Gouvieux fait partie, pour quelles raisons ?

Il ne faut pas confondre l'esprit critique avec le respect de principes. Ce que nous critiquons, ce sont essentiellement les projets qui vont à l'encontre d'une modération fiscale devenue nécessaire, en réclamant au contraire des investissements raisonnés et raisonnables au service de toutes les communes et l'anticipation des difficultés et besoins à venir. Vous me connaissez, je suis un ardent économiste des deniers publics depuis toujours ce qui n'empêche pas d'agir efficacement. C'est cette idée que je défends et que j'assume totalement, quitte à jouer parfois, j'en conviens, le trouble-fête parmi mes collègues maires et élus dont je partage par ailleurs l'essentiel des convictions.

Qu'attendez-vous de notre Communauté de Communes ?

Il faut renoncer aux projets pharaoniques générateurs de coûts de fonctionnement que les impôts des populations ne parviennent que difficilement à couvrir. Nous vivons désormais une époque qui impose un retour progressif vers les missions essentielles de service public, le superflu devenant ingérable. Ce que je lance, c'est un appel à la raison et à plus de réflexion sur certains projets. Un exemple : ce projet de rachat éventuel des écuries de Coye-la-Forêt qu'il faudrait rénover à grands frais pour développer une activité gérée par les professionnels du secteur privé sans le moindre euro d'argent public. On ne peut plus prendre de tels risques dans un contexte durable de réduction des moyens des collectivités territoriales.

Quelles sont les retombées positives de l'intercommunalité ?

Notre piscine, nos pistes cyclables, certains services mutualisés tels que l'instruction des actes d'urbanisme, la gestion de nos déchets, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage toutes ces compétences sont assurées par les services de la CCAC et nos habitants en bénéficient pleinement, de manière équitable. La communauté de communes est avant tout un outil de gestion et de partenariat utile au service de l'intérêt général. Nous devons nous préserver de toute tentation de créer une hiérarchie entre les collectivités. Les intercommunalités n'ont pas vocation à produire des « super-maires ».



Les projets qui inquiètent

Fiscalité: un impératif de modération

Un sujet avait fait bondir le Maire de Gouvieux: la Communauté de Communes avait envisagé de modifier son régime de financement en adoptant le principe d'une fiscalité unique des entreprises. On passera sur l'explication hautement technique d'une telle décision pour s'attarder sur les conséquences. En clair, Gouvieux serait tombée dans un système totalement figé où toutes les évolutions positives de recettes des entreprises tomberaient dans l'escarcelle de l'intercommunalité, qu'elles résultent de l'inflation ou du développement économique. On imagine les conséquences en période d'inflation. Nous nous y sommes opposés avec la plus grande détermination.

Autre projet contesté par les élus de Gouvieux: la mise en place d'un versement transport par les entreprises de plus de 10 salariés qui s'ajouterait à la même contribution déjà versée à la Région. Pas vraiment une bonne nouvelle pour les entreprises.

Enfin, certains élus de la CCAC ont envisagé de faire adhérer la CCAC à l'établissement public foncier de l'Oise pour disposer d'un levier en matière de préemption de terrains ou de bâtiments en lieu et place des communes. Or Gouvieux, qui de longue date mène une politique très active dans ce domaine, sur ses propres deniers, ayant notamment permis de restaurer le centre-ville et de protéger l'environnement n'est pas adhérente à l'établissement public foncier de l'Oise, contrairement à d'autres communes de la CCAC. Adhérer à l'établissement public foncier de l'Oise signifierait donc une taxe supplémentaire sur les



habitants de Gouvieux. Pas vraiment du goût de Patrice Marchand et de son équipe municipale! « *Nous refuserons toujours le principe d'augmenter les impôts locaux, directement ou indirectement; pour cela il faut réduire la voilure et fixer le cap sur l'essentiel* », résume le Maire.

Extension de l'intercommunalité

Quant au projet un temps évoqué de fusionner les trois Communautés de Communes du sud de l'Oise, elle constituerait, selon Patrice Marchand, un choc désastreux pour le territoire, entraînant l'application de la Loi SRU et la construction de plus de 2000 logements sociaux dans les communes de l'aire chantillienne. Des arguments développés avec force et constance par le Maire de Gouvieux qui ont permis d'enterrer le projet; mais la vigilance reste de mise.

Développement de l'économie hippique: faire les bons choix

L'activité hippique constitue l'une des activités économiques les plus dynamiques du territoire et, de l'avis des professionnels, le nombre de chevaux entraînés atteint un niveau record. À tel point que les écuries manquent de lads/jockeys pour suivre la demande. Le Maire de Gouvieux soutient l'idée d'agir auprès des bailleurs sociaux

pour proposer les logements vacants en priorité à ces salariés pour rendre notre pôle chevaux plus attractif.

Transports: répondre utilement aux besoins

La perspective de la liaison ferroviaire Roissy-Picardie semble pour le moment mobiliser l'attention de la CCAC. Mais quid du plan multimodal qui concerne la gare de Chantilly-Gouvieux? Objectif: améliorer le stationnement autour de la gare et développer les transports complémentaires au train tels que le vélo ou le renforcement des dessertes par bus avec la gare routière, sans oublier l'accessibilité des infrastructures aux personnes à mobilité réduite.

D'autre part, les élus de Gouvieux seront vigilants quant aux éventuels projets de développement de navettes à la demande par bus. « *Ça n'a jamais marché et ça coûte un bras* », argumente Patrice Marchand. « *L'expérience des Cantibus lancée il y a quelques années a dû être arrêtée, de même que la navette que nous avons testée à Gouvieux. Les véhicules circulaient à vide. Il ne faudrait pas créer de services fortement déficitaires qui ne répondent pas aux besoins* », s'interroge le Maire. La ville de Gouvieux est actuellement en réflexion sur ce point. Nous avons créé un groupe de travail et nous ferons prochainement des propositions.

GESTION INTERCOMMUNALE: QUI DÉCIDE?

Toutes les décisions de la Communauté sont prises par une assemblée d'élus représentant les 11 communes du territoire: le Conseil communautaire, lequel vote les délibérations communautaires sur le même principe qu'un Conseil municipal. Ces élus sont tous conseillers municipaux ou adjoints au maire de leur commune et sont désignés dans le cadre des élections municipales, sur les listes où figurent désormais les noms des futurs conseillers communautaires.

Gouvieux y est représentée par 8 élus, au même titre que Lamorlaye et Chantilly qui

sont les trois plus grandes communes du territoire de par leur population.

L'exécutif de la CCAC est quant à lui composé de 7 vice-présidents et du président, François Deshayes. Au sein de cet exécutif, la commune de Gouvieux est représentée par une élue d'un groupe d'opposition. Un choix qui avait alors fortement choqué, les vice-présidences étant traditionnellement logiquement dévolues à des élus des équipes municipales en responsabilité dans les communes. Quant au rôle joué par le Maire de Gouvieux Patrice Marchand, il se limite à celui de

simple Conseiller communautaire. « *J'ai la responsabilité de la ville, je siége au Conseil départemental de l'Oise en tant que vice-président en charge des finances et j'assure la présidence du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, c'est bien assez* », assure le Maire. « *Mais très clairement, il aurait été plus légitime que mon adjointe Christine Cochinard que nous avions proposée pour défendre les projets du groupe majoritaire au Conseil municipal de Gouvieux se voit confier une vice-présidence, comme c'est la tradition* ».

Retours en images

Brocante du dimanche 4 septembre

Forum des associations le 10 septembre au gymnase municipal



Un franc succès pour les Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre

De nombreuses activités étaient au programme : Comme à l'accoutumée, les Artisans du Village des Troglodytes et leurs invités ont accueilli les visiteurs curieux de leur art, l'association des vignerons offrant en ce lieu magique un moment de convivialité autour de leur vin remarquable de plus en plus remarqué. L'entreprise Bourson & Fils a mobilisé tout son personnel la journée du samedi en mettant en scène leur savoir-faire, des portes ouvertes qui ont attiré de nombreux Godviciens. N'oublions pas les habitants de la Ville qui ont répondu présents à la visite du centre-ville par le Maire en personne à la suite du faux bond du conférencier. Et enfin, 549 groupes ont participé à l'Escape Game « le Savant fou de Gouvieux ». A ce sujet, nous avons une très bonne nouvelle : ce jeu est accessible gratuitement durant une année (voir encadré) !



ESCAPE GAME Géant, Le Savant de Gouvieux. C'est gratuit jusqu'au 15/09/2023!

Vous aussi, venez percer entre amis ou en famille le secret de la disparition du Savant du 21e siècle retrouvé mort dans la Nonette!

L'ÉNIGME? Le corps de Dominique Degennes vient d'être retrouvé dans la Nonette. Ce scientifique philanthrope était l'Albert Einstein du 21e siècle. Il s'apprêtait à présenter sa nouvelle invention: une machine révolutionnaire dont pourrait dépendre le sort de l'humanité! Suicide ou meurtre? À vous d'enquêter!

COMMENT ÇA MARCHE? Durée 75 min - 1 à 4 personnes - Téléchargez l'application QUAESTYO sur un smartphone, créez un compte et inscrivez-vous pour « le savant de Gouvieux ». Distance à parcourir, 1,8 km, au départ de l'Église Sainte Geneviève.



Visite guidée du centre-ville par M. le Maire

Visite du Chai des Vignerons de Gouvieux

(Re)découverte des personnalités historiques de la ville (panneaux réalisés par La Société Historique de Gouvieux)

Quand l'histoire descend dans la rue

3 Rue de la Baronne James de Rothschild

Liane-Thérèse von Rothschild est née à Frascati le 18 juillet 1847. Elle épouse son cousin François James Edouard, le 11 octobre 1871, devenant la baronne James Edouard de Rothschild. Sédentaire par le site huppé des Fontaines, à Gouvieux, le baron acquiert des terrains et lance la construction du château des 1878, mais il décède brutalement en 1881, sans avoir eu le temps de sa résidence contemporaine. Neuve ans deux jeunes enfants, Henri et Jeanne, la baronne Thérèse consacre désormais son temps à sa famille, à ses relations, et porte un intérêt particulier à la population de Gouvieux en favorisant diverses œuvres sociales pour faire son plus dévoué. En 1888, c'est une crèche qui voit le jour, puis, en 1891, un dispensaire et un hôpital. Fortement sollicité pendant toute la durée de la guerre de 14-18, l'hôpital sera dirigé avec le concours actif de la baronne et de sa fille Jeanne. L'apport culturel de son œuvre s'étend également avec des aides substantielles au développement et à l'entretien des établissements scolaires de la ville, et surtout avec la construction et l'inauguration d'une bibliothèque publique gratuite. La baronne Thérèse de Rothschild meurt à Paris des suites d'une longue maladie le 6 avril 1931. Son attachement à la ville fut des plus sincères et reconnu par tous. La municipalité de l'époque ne s'y trompa pas en donnant la même année son nom à cette rue.

- 1 - La place Arto
- 2 - La rue Blanche
- 3 - La rue de la Baronne James de Rothschild
- 4 - La rue de la Grande Marchand
- 5 - La rue de l'Église-Saint
- 6 - La rue Carles-Thibaut
- 7 - La rue Collin
- 8 - La rue de Du Vivier
- 9 - La rue de la Grande Marchand
- 10 - La rue de l'Église-Saint
- 11 - Le passage Cooc

Quand l'histoire descend dans la rue

2 Rue Blanche, l'importance de la majuscule !

Un prénom, prêter son attention. Le nom de la rue porte une majuscule, celle du prénom d'une jeune fille Blanche, née le 24 mars 1855, est la fille d'Antoine et Thérèse Amic. À peine installée à Gouvieux, la famille est frappée par un drame. La petite Blanche, âgée de 4 ans, décède en 1859. Antoine Amic est élu maire de la ville en 1860, mais il ne se remettra jamais de ce profond deuil et décide peu après le décès de son épouse, le 2 mai 1862. Un mois plus tard, son épouse met au monde un quatrième enfant, une petite fille également prénommée Blanche. Très gêné avec sa commune, Antoine Amic a tout d'un coup un excellent souvenir aux Godviciens. En reconnaissance de son dévouement et de sa générosité, la municipalité décide de rebaptiser la rue de l'Enfant en rue Blanche, en hommage à la jeune disparue. L'inauguration a lieu le 7 février 1863 en présence de Thérèse Amic.

- 1 - La place Arto
- 2 - La rue Blanche
- 3 - La rue de la Baronne James de Rothschild
- 4 - La rue Edouard Lerolle
- 5 - La rue Carles-Thibaut
- 6 - La rue Collin
- 7 - La rue de Du Vivier
- 8 - La rue de la Grande Marchand
- 9 - La rue de l'Église-Saint
- 10 - La rue des Trois-Saints
- 11 - Le passage Cooc

Portes ouvertes de l'entreprise Bourson et Fils



Rencontres au village Troglodytique



1 - Peintre Alex et Aline Voegelin, adjointe en charge de la culture.

2 - Anne de La Forge, Emailleur d'art.

3 - Helena Granado, Sellerie Maroquinerie.

4 - Toone Nicol, Mosaïste.

5 - Claire Frechet, Sculptrice Céramiste.



La fête du cheval

Nous avons commandé le soleil et il était bien présent ... avec chacun de nous...tout comme les merveilleux sourires des enfants ! Vous avez été nombreux au rendez-vous en ce premier dimanche d'automne. Alors des images plein la tête, oui, nous en avons plein. Mais cette journée souvenir pour les familles n'aurait pu être possible sans tous les intervenants, un grand merci à : Bella crêpe, la compagnie Zizanie (1), le cercle hippique (2), les attelages de Sacy (3), nos petits sulkys (4), le coin des contes (5), le sculpteur de ballons Marielle, la 1^{ère} compagnie de Tir à l'arc de Gouvieux et bien sûr l'école des courses hippiques, l'Afasec, mais aussi la participation du centre de loisirs, des écoles et de la Bibliothèque pour le Concours de dessins.



Retours en images

L'assemblée générale des jardins partagés

Les jardiniers ont tenu leur assemblée générale annuelle le 24 septembre. Au programme : partage des parcelles inondables et quelques rappels de règles :

- Le classement de la commune dans le site de la Nonette ne permet pas de curer et de vider le fossé de ville.
- L'écosystème présent doit être préservé.
- L'installation de barrières, grillages, abris, bidons et tôle ondulée est interdite en dehors de ce que la ville a déjà installé.
- Les animaux d'élevage (volailles, lapins, moutons...) sont interdits.



Le critérium du jeune conducteur, roulez jeunesse!

Pour la cinquième année consécutive, nos jeunes pousses des classes de 4e du collège Sonia Delaunay participaient au critérium du jeune conducteur, les 10 et 11 octobre. Ce dispositif, financé par la ville, le Conseil départemental et la Région et organisé par l'Automobile Club de l'Ouest, vise à sensibiliser les futurs usagers de la route à la conduite et à ses règles. Un challenge qui se déroule au niveau national et où les meilleurs élèves de chaque ville étape pourront assister à la course mythique des 24h du Mans. En 2023, il s'agira de la 100^e édition nationale. Joli cadeau!

Noël Féerique : notre lettre envoyée au Père Noël

Très cher Père Noël,

L'esprit de Noël s'installe peu à peu pour accueillir les milliers d'enfants sur notre Ville. Chaque année, depuis des décennies, cette fête des enfants est chère à nos cœurs. Les collaborateurs de la Mairie et les élus sont donc « sur le pont » pour préparer votre venue.

Pour vous faire part des réjouissances, cette année, du 9 au 21 décembre, la Fête de Noël évoluera entre le marché de Noël au Parc de la bibliothèque et les animations seront situées sur la Place Amic avec la traditionnelle photo du Père Noël offerte par l'association des commerçants.

Les festivités débiteront le 9 décembre à 16h30, en face de la Maire, puis à 18h, l'Inauguration du marché de Noël et la distribution des traditionnels vin et chocolat chauds.

La Mini-ferme Vivante sera présente du 9 au 25 décembre.

Quant au Feu d'artifice, il aura lieu au-dessus de la Mairie le 17 décembre à 19h. Deux temps forts sont prévus : les week-ends des 10 et 11 décembre et des 17 et 18 décembre, avec de très nombreuses animations offertes par l'Association des commerçants et la Ville de Gouvieux.

Mais nous vous réservons une SURPRISE qui va ravir les enfants et les plus grands aussi!

Alors, cher père Noël, n'hésitez pas à confier à vos lutins combien nous sommes à leurs côtés pour faire de ce Noël, un Noël féerique.

En attendant vos « ho-ho-ho! », nous souhaitons, cher Père Noël, au nom de toute l'équipe municipale, que votre magie se glisse dans chacun de nos pas et de nos gestes, telle une danse pétillante sur un lac gelé.

Une surprise vous attend cette année. Retrouvez tout le programme de l'ensemble des animations en boîte aux lettres, sur le site et la page Facebook de la ville dans le courant du mois de novembre.

Du 1^{er} au 18 décembre : la boîte aux lettres du Père Noël

- sur votre courrier adressé au Père Noël, n'oubliez pas d'inscrire votre nom, prénom et adresse pour qu'il vous réponde.

- sur présentation du courrier-réponse, un petit cadeau pourra être retiré en mairie du 19 décembre au 2 janvier inclus.



Le programme de l'ensemble des animations : prochainement, dans vos boîtes aux lettres, sur le site et la page facebook de la ville.

L'éclairage commercial



L'éclairage des vitrines et des enseignes fait l'objet d'une réglementation obligeant à l'extinction pendant une partie de la nuit, ceci sauf pour les activités qui restent ouvertes (hôpital, hôtel...).

La commune, le 27 décembre 2021, a notifié ces dispositions aux commerces de Gouvieux.

De son côté, le gouvernement a fait paraître un décret le 5 octobre en rappelant ces dispositions. L'extinction des enseignes publicitaires est obligatoire entre 1h et 6h du matin, quelle que soit la taille de la commune.

En cas de non-respect de la réglementation, il sera adressé un avertissement aux récalcitrants; qui sera rapidement suivi de mesures beaucoup plus sévères (contravention de la cinquième classe) en cas de poursuite de l'infraction.

Le coin du financier

Lorsqu'on parle des finances de la commune, il faut savoir ce que signifie le mot épargne. Les recettes de la commune sont principalement des recettes dites de fonctionnement, composées de la taxe foncière sur le bâti, de la dotation globale de fonctionnement, etc.



Les dépenses dites dépenses de fonctionnement consistent en des charges de personnel, d'énergie, de transport, de subventions... C'est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui s'appelle épargne brute. À quoi sert cette épargne brute ?

D'abord, mais Gouvieux n'en a quasiment pas, à rembourser les dettes. Ensuite à financer les investissements de la commune. Les investissements de la commune consistent par exemple dans le gros entretien des bâtiments municipaux (nous en avons 24), les travaux de voirie importants, l'acquisition de terrains ou de locaux... La nature des investissements est extrêmement variée.

Il faut donc que notre épargne brute soit suffisante pour permettre de réaliser d'abord les investissements de maintien en valeur de notre patrimoine et ensuite les investissements permettant d'améliorer la commune.

Comme ceci a été écrit par ailleurs, la crise de l'énergie met en péril cet équilibre. C'est donc aujourd'hui notre souci principal.

Urbanisme la déclaration préalable de travaux



À Gouvieux la déclaration préalable de travaux ressemble au permis de construire. En effet, comme Gouvieux est dans le site inscrit de la Nonette, les déclarations de travaux imposent la consultation de l'Architecte des bâtiments de France et elles sont instruites avec les mêmes délais que les permis de construire. Il faut donc être vigilant quant à ce formalisme. Pour mémoire, les déclarations de travaux concernent les modifications de façade, les clôtures, les constructions de moins de 20 m², etc. Il appartient à chacun de vérifier si son projet est passible du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Plaine de jeux: le skate Park



Chacun a observé que le skate-park faisait l'objet de réparations par intermittence. En effet, il est composé de modules, qui comportent des pièces métalliques et des pièces en bois. Ces modules sont vulnérables à l'usage intensif des lieux, ils doivent être entretenus et parfois remplacés. Les pratiques sportives évoluent; aux planches s'ajoutent les vélos, les trottinettes... Simultanément les technologies changent également: à côté des parcs en modules bois et métal, se sont créés les skate-parks en béton avec des modules fixes.

Avantage: ils sont moins bruyants et ils s'usent moins. Inconvénient: ils ne permettent aucune évolution.

Gouvieux reste une petite ville qui investit dans la durée. Elle se doit donc de penser qu'il pourrait y avoir encore des évolutions futures.

Il faut donc trouver un compromis entre les différentes contraintes qui viennent d'être exposées. La mairie y travaille actuellement.

Sécurité routière: qu'est-ce qu'un Plan « zone 30 » ?



Il s'agit d'un (ou plusieurs) périmètre dans lequel la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Ceci permet d'améliorer grandement la sécurité, en particulier celle des piétons et des cyclistes. Cependant, il ne suffit pas (hélas) de décréter qu'une rue est en zone 30 pour que les véhicules roulent à 30 km/h. Il faut donc concevoir rue par rue des mesures qui contraignent le conducteur à respecter cette vitesse. Tous les dispositifs permettant de ralentir les véhicules (plate-forme surélevée, stationnement alterné, radar - si le Préfet y consent...) peuvent être envisagés. C'est à la suite de cette analyse qu'on peut préciser le périmètre concerné par la zone 30. Il y a des cas difficiles à traiter; par exemple la rue Colliau. Nous ne savons pas encore s'il est envisageable et raisonnable de l'inclure en zone 30.

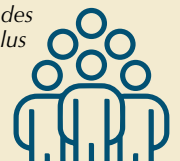
Ces analyses ont été confiées au cabinet ISR. Elles donnent lieu en ce moment à des discussions constructives.

La fréquentation des salles municipales

La commune se doit d'optimiser l'utilisation des locaux dont elle dispose. Ceci est d'autant plus important en période de crise de l'énergie.

C'est pourquoi vient de commencer une mission de comptage de la fréquentation des salles. Un intervenant municipal passe dans les salles, plusieurs fois par jour, de façon à couvrir l'ensemble des usages de ces salles. À chaque passage il note le nombre d'utilisateurs présents dans la salle.

Ce comptage sera répété pendant quatre semaines. La commune disposera alors de données permettant, le cas échéant, d'ajuster les horaires d'utilisation des salles voire d'en modifier les affectations.



1,2,3 nous irons au bois !

Une mini-forêt de 2 400 arbres prendra racine les **19, 20 et 21 janvier 2023** sur le terrain de la rue du Moulin Lagache, à côté des jardins familiaux.

Le nom de l'action? BeeForest. BeeForest c'est le nom de l'association partenaire de la ville créée en 2020 par Mathieu Verspieren, ingénieur en sciences de la terre et de l'environnement. Cette association a déjà à son actif 26 forêts, 68 700 arbres plantés,

7 000 enfants sensibilisés à l'écosystème forestier et à la biodiversité dans les régions situées sur la moitié Nord de la France.

L'atout majeur de cette action, soutenue par la Région des Hauts-de-France, est celui de l'aspect environnemental pour notre ville. C'est aussi celui de la continuité pédagogique dont profiteront nos écoliers godviens. BeeForest, c'est une sensibili-



**LE 21 JANVIER 2023
VENEZ PLANTER UN ARBRE !**

sation avant la plantation pour favoriser une plantation en conscience, un projet citoyen associant les enfants, les habitants, les associations et les entreprises lors de la plantation des arbres, et des actions d'entretien les deux printemps qui suivront cette plantation.

Très concrètement, l'association BeeForest accompagnera la ville de la manière suivante:

Les 16 et 17 janvier: sensibilisation des enfants dans les écoles maternelles et primaires sur l'importance de la forêt pour l'équilibre de la vie sur Terre.

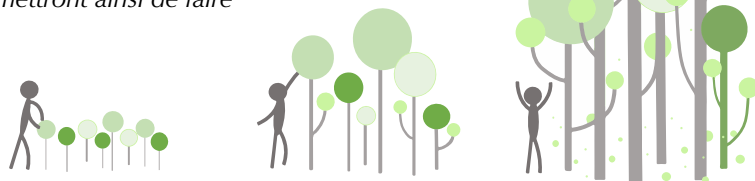
Les 19 et 20 janvier: plantation des arbres par les écoliers.

Le 21 janvier matin: plantation citoyenne où toute la ville est conviée. Vous l'aurez bien compris, le 21 janvier, nous avons rendez-vous avec le devenir de notre ville. Venez planter sur ce terrain de 1 200 m² situé rue du Moulin Lagache votre mini-forêt!

PAROLE D'EXPERT

« La Méthode Miyawaki », expliquée par M. Verspieren, dirigeant de l'Association BeeForest

La méthode Miyawaki tient son nom du célèbre botaniste japonais âgé de 92 ans, Akira Miyawaki. Nous allons planter à Gouvieux des arbres et des arbustes avec des essences choisies : des chênes pédonculés, des tilleuls, des Aulnes, des érables champêtres, des sureaux, des aubépines merisiers, ... Ses essences choisies permettront ainsi de faire naître une forêt équilibrée qui sera plus résistante au changement climatique du fait de sa diversité. La diversité de ces essences au cours du temps démultipliera la biodiversité. Chacune des essences apporte ses propres bénéfices. N'oublions pas que les insectes et les oiseaux ont leur préférence pour se nicher. Pour conclure, plus on diversifie la flore, plus on diversifie la faune.



(1) Les jeunes arbres du potentiel naturel de végétation sont plantés avec une forte densité de 3 arbres/m² et de manière aléatoire.

(2) Environ 3 ans plus tard, les plants ont été soumis à la sélection naturelle, et les plus adaptés se sont rapidement développés.

(3) 15-20 ans après avoir planté, une forêt dense et mature s'est établie.

Vente du traditionnel calendrier de fin d'année de veolia

Les équipes VEOLIA en charge de la collecte des déchets ménagers proposeront leur traditionnel calendrier de fin d'année à partir du 29 octobre.

Ils seront munis d'une attestation délivrée par la CCAC et en tenue orange Veolia.

Équipe du matin



Équipe du soir



Le groupe de percussionnistes « Percu'Fola » se mobilise pour Guinée-ô

C'est une soirée exceptionnelle qui s'est déroulée samedi 22 octobre à « La Ferme » de Gouvieux où le groupe « Percu'Fola » a donné un concert de musique africaine dans une salle comble.

Ce groupe de musiciens, bien connu dans la commune, avait décidé d'apporter son soutien à l'association Guinée-ô en lui reversant la totalité des recettes engendrées au cours de la soirée.

Le projet de Guinée-ô est d'envoyer le 2e container de l'année en novembre (le 23e depuis la création de l'association). Ces recettes inattendues vont contribuer au financement des frais d'expédition de ce container, en hausse constante depuis le début de l'année, et à l'envoi des matériels médicaux et dentaires qui sont en attente dans le hangar des Carrières.



En avant-première de ce concert, le groupe « Percu'Fola » et les représentants de l'association Guinée-ô ont tenu un stand sur le marché de Gouvieux dimanche 16 octobre matin où ils ont accueilli de nombreux visiteurs.

Guinée-ô remercie chaleureusement le groupe « Percu-Fola » pour son implication et sa générosité et remercie également la Municipalité de Gouvieux pour le prêt de la salle « La Ferme » et la mise à disposition d'un stand au marché.

Le prix du Kiwanis au Salon Photo de Gouvieux

L'association du Salon des Arts et Loisirs de Gouvieux organise une exposition alternant peinture ou photographie.

Et le club du Kiwanis soutient cette démarche culturelle

- en venant récompenser un artiste pour son expression artistique sur le thème de l'enfance, thème cher aux cœurs des kiwaniens
- en offrant notre soutien à un talent dont les premières réalisations traduisent un potentiel en cours d'éclosion.



Cette année, le club a été séduit par les photos réalisées par Frank Bacon.

À la demande de l'Association: « Bulles d'espoir », ce photographe a effectué, dans le cadre d'un projet humanitaire, un reportage dans une école d'enfants sourds et muets dans le Sud de l'Inde.

Ce portrait d'un enfant issu de cette école, met en valeur toute la sensibilité humaniste de l'artiste.

Pour en savoir plus, vous pouvez découvrir ses différents travaux sur son site www.frank-bacon.com ou sur sa page instagram: [Instagram@frank_bacon](https://www.instagram.com/frank_bacon).

Avec beaucoup de plaisir, le club lui a décerné le prix Kiwanis de ce salon 2022 lors de sa réunion statutaire du 22 juin, en présence des membres et des conjoints, prix avec lequel il pourra ainsi poursuivre l'acquisition de nouveaux équipements. Nous lui souhaitons un beau succès dans son projet de photographe, orienté vers le portrait, l'événementiel et le reportage donc, en captant, en instantané, des visages humains, riches d'une grande expression ». www.kiwanis3forets.fr



COLLÈGE SONIA DELAUNAY

Parents d'élèves, un rôle à jouer
C'est quoi être parent d'élèves? C'est un rôle à tenir en dehors de l'école, au quotidien, à la maison, en accompagnant la scolarité de ses enfants, mais aussi dans le Collège, en tant que membre à part entière de la communauté éducative.

À ce titre, les parents d'élèves ont des droits, individuels et collectifs et notamment ceux d'être informés du suivi de la scolarité de leurs enfants et de participer aux instances de décision des collèges à travers leurs représentants. Les membres PEEP se rendent disponibles pour :

- Aider et accompagner les familles auprès de la direction ou des professeurs,
- Aider et soutenir les familles ayant des protocoles particuliers (enfants DYS, SEGPA, ULIS, PAP, PPS, PAI etc...),
- Relayer auprès de l'académie d'Amiens les absences de professeurs non remplacés,
- Rechercher et proposer des solutions pour améliorer les conditions de vie des élèves,
- Collaborer aux événements (portes ouvertes, événements sportifs).

Un problème, une question? Ne restez pas seul, venez nous rencontrer, à plusieurs on avance plus loin!

Envie d'aider, de soutenir, d'être force de proposition? Rejoignez-nous! L'éducation des enfants nous concerne tous.
L'équipe de la PEEP de Gouvieux.
peep.collegegouvieux@gmail.com

Le Tennis Club de Gouvieux se renouvelle!

À la suite de l'Assemblée Générale tenue le samedi 24 septembre 2022, le Tennis Club de Gouvieux a élu un nouveau Comité de Direction. Leur motivation commune est tournée vers l'amélioration de l'esprit familial du club et du développement du Tennis chez les jeunes. Des animations seront proposées au fil de l'année sportive afin de dynamiser le Club (Fêtes de Noël, Carnaval ...).

Ci-dessous la composition du nouveau comité:

Président: Marc Salessy

Vice-Président: Clément François

Secrétaire: Maiwenn Cabioc'h

Secrétaire Adjoint: Cécile Boutillier

Trésorier: Laurence Vasseur

Vice-Trésorier: Claudine Courrose



De gauche à droite: la Trésorière Laurence Vasseur, le Président Marc Salessy, la Secrétaire Maiwenn Cabioc'h.

Ainsi que Jérémy Matthey, Laurence Nassivet et Dana Curtis.

N'hésitez pas à suivre le club sur les réseaux sociaux!

Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/TennisClubGouvieux/>

Instagram: [https://www.instagram.com/tennisgouvieux/](https://www.instagram.com/tennisgouvieux/tc.gouvieux@gmail.com)

Association Présence Bien-Être

Le Kundalini Yoga, proposé par Maud Jarrige, est une pratique qui apporte un regain d'énergie et augmente la joie intérieure. Il permet de faire face à la vie avec plus de résistance au stress, avec plus de confiance en soi et avec un certain recul par rapport aux événements. Notre conscience et notre discernement s'aiguisent au fil de la pratique. Ce yoga est dynamique, intense et très varié. Les Cours ont lieu tous les jeudis à 14h30 et vendredis matin à 9h30.

Maud Jarrige Tél.: 07 78 26 62 51

Yoga Intégral, proposé par Alain Terreau, le dimanche matin

BIODANZA

Une rencontre poétique avec soi & avec le monde. Musique, mouvement & connexion à la vie.

Pascal Coupé propose une journée de BIODANZA

Le dimanche 27 nov.2022 de 10h30 à 17h

Salle N° 1, LA FERME, à Gouvieux

Inscription nécessaire, renseignements,

auprès de Pascal au 06 84 12 14 68

pascal.coupe@orange.fr
<https://presence-bien-etre-gouvieux.fr/activite/biodanza-approche-psychocorporelle/>

Peinture détente avec Sylvie Robic

Faites une pause et venez faire un essai le lundi de 14h à 16h30 à la Ferme salle 4. (hors vacances scolaires). Il reste deux places au nouveau cours de peinture détente. Pour toute information contacter Sylvie au 06 30 18 97 05



ATELIER DÉCOUVERTE

un temps pour nous

sophro-relaxation ludique
méditation

pour vivre un moment de complicité
ressourçant et découvrir des pratiques
bien-être à partager en famille



mercredi 26 octobre

à la ferme de Gouvieux salle 4
10h atelier découverte sur réservation
11h présentation des ateliers enfants
Annie 06 74 49 57 94

Sophrologie-relaxation ludique - méditation par Anne Delorme

Concert chorale de « La Govelène »

Après deux années d'interruption du fait de la pandémie COVID-19, la chorale « La Govelène » renoue avec ses traditionnels concerts de Sainte Cécile du mois de novembre.

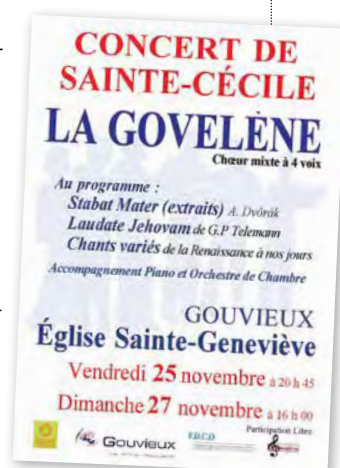
Malgré une reprise tardive de ses activités, c'est avec plaisir que La Govelène vous convie à l'un de ses deux concerts exceptionnels. Au programme des pièces variées de musique chorale: extraits du Stabat Mater de Dvůrák, Laudate Jehovam de Telemann, et un choix varié de chants du monde, extraits d'œuvres classiques et romantiques et autres chants populaires et traditionnels de la Renaissance à nos jours. Accompagnement piano et orchestre de chambre.

Participation libre

Vendredi 25 novembre, 20h45

Dimanche 27 novembre, 16h00

Église Ste Geneviève - GOUVIEUX



Du côté du Ryookai Wado

En ce début de saison, nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents: babies, enfants, adolescents ou adultes. Qu'ils soient: débutants, avancés ou gradés! Certains viennent pour se perfectionner, avant de devenir enseignants eux-mêmes où pour perfectionner leur niveau de compétences.

Pour nos compétiteurs dans l'âme, en ligne de mire, la participation aux différentes manifestations départementales, régionales, nationales et pour certains internationales La prochaine Coupe d'Europe 2023 se déroulera à Chypre et la prochaine Global Cup 2024 aura lieu à Greenville USA.

Certains de nos licenciés devraient également suivre des formations d'enseignants, organisées et animées par le Comité Départemental de l'Oise de Karaté et Disciplines Associées.

Tout le monde doit pouvoir se faire plaisir à travers la pratique de notre discipline...

- Initiation Karaté enfants de 6 à 8 ans: mardi ou jeudi, de 18 h à 18 h 45.
- Enfants & pré-adolescents de 9 à 13 ans: mardi et/ou jeudi, de 19 h à 20 h.
- Adolescents & adultes, 14 ans et plus: mardis et/ou jeudis, de 20 h à 21 h 30.

Notre encadrement devrait encore s'enrichir, pour répondre C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons les débutants: enfants, adolescents ou adultes qui souhaitent s'initier à la pratique de notre art! Au plaisir de vous retrouver et de vous accueillir toujours plus nombreux lors de séances d'entraînement.

Renseignements:
ryookaiwado@gmail.com



Résultats Global Cup WIKF 2022 - Holstebro - DANEMARK

Comme promis voici les résultats obtenus par les membres de notre club. - Anna BREDELLE: 3° en Kata junior & 2e en équipe Kumite junior, - Fabrice DELALOY & Fabien BEAU: 3° en équipe Tanto Dori, - Fabrice DELALOY décroche son billet pour une finale à 6 en Kata super-vétéran et s'approche du podium, - Fabien BEAU s'approche de la finale en Kata super-vétéran et participe à une poule de 5, en Open Kumite super vétéran (niveau très élevé).

Arkademia

Concert des ateliers de l'école de Musique et jam session le samedi 10 décembre de 19 h à 22 h à la salle Saint Jacques.

Arts et Loisirs de Gouvieux

Arts et Loisirs de Gouvieux ont le plaisir d'annoncer la tenue du Salon de Peinture et de Sculpture 2023, du vendredi 24 au dimanche 26 mars 2023, Salle des Fêtes.

Pour présenter votre candidature, rendez-vous sur le site d'Arts et Loisirs, où se trouvent tous les documents nécessaires à votre inscription.
www.artsetloisirsgouvieux.fr

CRENEAU EMPLOI :

Vous recherchez un emploi?

Notre association propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi. (Entretien du domicile, jardinage, manutention, entretien de locaux, Distribution de documents, etc...) Nous recrutons en permanence. Contactez-nous au 03.44.21.65.80 ou candidature.creneau@gmail.com

Vous avez un besoin de personnel ?

Créneau emploi vous met à disposition un salarié et se charge de toutes les formalités administratives. Nous intervenons sur les communes de Gouvieux, Lamorlaye, Coye La Foret, Orry la Ville, La Chapelle en Serval et le secteur du Bois st Denis de Chantilly.

Pour connaître les métiers possibles, retrouvez-nous sur notre site :

servicesalapersonne-oise.com ou [facebook@creneau emploi](https://www.facebook.com/creneauemploi)

Association Créneau emploi
87 avenue de la libération - 60260 LAMORLAYE
03.44.21.65.80



Association Gymnastique Artistique de Gouvieux

Grâce à notre association ouverte du lundi au samedi, vous pouvez atteindre vos objectifs à tout moment! Encore quelques places disponibles...

- Lundi 20 h-21 h > Cardio: Combat / Attack
- Mardi 20 h-21 h > Tabata / HIIT
- Jeudi 10 h-11 h > Cardio / Renforcement musculaire
- Jeudi 20 h-21 h > Pilates / Stretching / Balance
- Vendredi 20 h-21 h > HIIT / Tabata
- Samedi 10 h-11 h > Cardio / Renforcement musculaire

- **Combat:** Exercices cardio accompagnés de mouvements de boxe et autres sports de combat - **Objectif cardio**
- **Attack:** Exercices cardio de style aérobic - **Objectif cardio**
- **Tabata:** Enchaînement d'exercices suivis de récupération, à répéter pour un entraînement - **Objectif cardio + tonification**
- **HIIT:** Une grande variété d'exercices sur un entraînement fractionné - **Objectif cardio + tonification + renforcement musculaire**
- **Pilates:** Gymnastique douce qui allie une respiration longue avec des exercices

physiques - **Objectif renforcer + affiner + gestion du stress**

- **Balance:** Cours qui alterne phase de Yoga et Pilates - **Objectif renforcer + affiner + gestion du stress**

Pour toutes questions complémentaires:
0642416086.
Salle des agrès au gymnase de Gouvieux - rue Saulieu 60270 Gouvieux



De la copie au faux: pratiques d'artistes et pratiques frauduleuses

Appropriation, interprétation, détournement, réplique... nombreuses sont les pratiques artistiques qui interrogent le rapport à l'original. Mais alors que l'élève copie les maîtres anciens pour se former l'œil et la main, que l'artiste se confronte à l'histoire de l'art en citant ses modèles pour mieux les dépasser, le faussaire profite, lui, de sa maîtrise technique pour abuser les experts et en tirer un profit financier. Dans le marché très lucratif du faux, comment la science peut-elle venir en aide aux experts? Les musées dotés de laboratoires performants sont-ils à l'abri de ces escroqueries?

En partant d'exemples abondamment illustrés Nathalie Nolde, - diplômée de l'école du Louvre et du Master Conservation et Restauration des Biens Culturels -, évoquera les plus célèbres appropriations artis-

tiques et les faussaires les plus fameux de l'histoire récente.

**Mercredi 14 décembre à 10 h –
Salle St Jacques 32 rue Baronne J.
de Rothschild Gouvieux**

**Contacts: « CULTURE&VOUS! »
cultureetvous60@gmail.com**

Sophie FAVROT

06 31 01 98 12 - Yannick

PÉJU 06 87 50 69 60

Tarif 5 euros



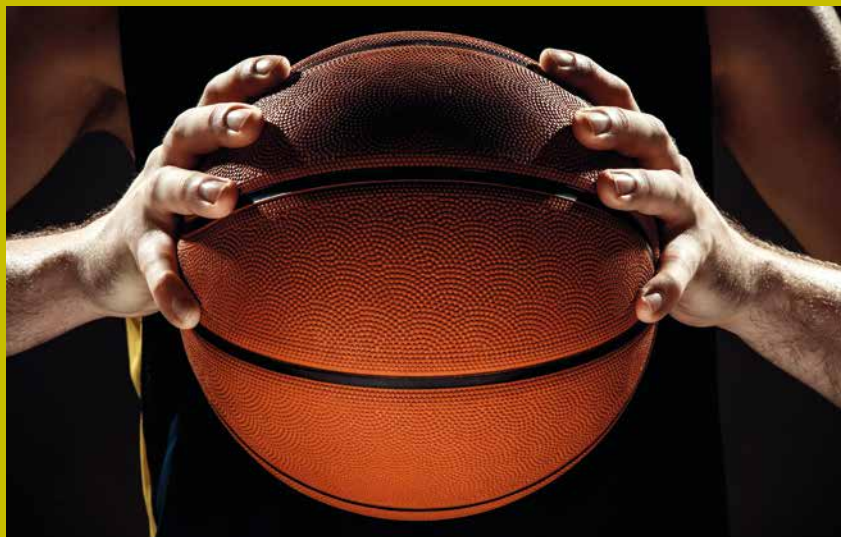
GOUVIEUX BASKET OISE

Le Gouvieux Basket Oise vous convie à assister aux matchs de Prénationale Masculins Seniors Hauts de France, entrée gratuite, buvette, au gymnase municipal, salle verte.

- **Samedi 5/11/2022 à 20h00, présentation des équipes à 19h45, GOUVIEUX BASKET OISE / LILLE ASV**
- **Samedi 19/11/2022 à 20h00, présentation des équipes à 19h45, GOUVIEUX BASKET OISE / Hénin Beaumont (62)**
- **Samedi 3/12/2022 à 20h00, présentation des équipes à 19h45, GOUVIEUX BASKET OISE / Beuvrage (59)**

Retrouvez toutes les informations sur FB et Instagram ainsi que sur le site du club (gouvieux.basket.oise-org)

GBO Let's Go



Billard Club de Gouvieux

Le billard club de Gouvieux après une interruption durant la période de pandémie COVID 19 a repris ses activités pour la saison 2021-2022. Le nombre de ses licenciés a vu une nouvelle augmentation de l'ordre de 10 % (35 joueurs) dès sa réouverture par rapport aux saisons 2019-2020 (31-32 joueurs).

COMPÉTITION:

Cette saison, le club a été qualifié pour la première fois à la participation de 4 finales du Département de l'Oise dans les disciplines suivantes:

Partie libre

1 Bande / 3 Bandes / 5 Quilles

ÉVÈNEMENT:

Cette année, notre ville a été désignée pour l'organisation de l'Assemblée Générale du Comité de l'Oise de Billard le vendredi 2 septembre dans les salles de LA FERME.

Union Nationale des Combattants de Gouvieux

Comme chaque Année l'Union Nationale des Combattants de Gouvieux, sera présente aux cérémonies Patriotique du 11 novembre (à noter une collecte de fond (les bleuets de France) et du 8 mai afin d'aider les victimes de Guerre et du Terrorisme.

L'Union Nationale des Combattants de Gouvieux recherche de jeunes porte-drapeaux pour épauler les anciens lors de cérémonies patriotiques. Une mission hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage au nom de la nation française aux combattants et aux disparus.

Contacts

**48 rue de la mairie 60270 Gouvieux
tel 03 44 67 13 16**

j.Galbrun tel 06 32 11 74 45

Éric Weiss 06 98 57 92 07

Bilingual International Primary & College

Bilingual Montessori School de l'Oise

Journée Portes Ouvertes

Samedi 21 Janvier de 9h à 13h

Inscription au 03 44 54 94 71
contact@bmso-school.com

Aire Au Vert

Nouveau! Encore plus de Permanences du Conseiller France Rénov' de l'Adil 60 sur le territoire de la Communauté de communes de l'Aire cantilienne!

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation thermique? Obtenir des conseils sur le type d'équipement et sur les aides financières possibles?

Le rôle des conseillers en espace France Renov' est d'informer et d'accompagner les ménages sur leur projet de travaux de rénovation énergétique et ses enjeux. Leur conseil est gratuit et neutre!

Les permanences France rénovation de notre territoire sont assurées par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL 60) et ont lieu **le 3^e vendredi du mois de 14 h à 17 h:**

- vendredi 18 novembre
- vendredi 16 décembre

Désormais au Siège de la CCAC au 17 bis rue Guilleminot à Chantilly.

Le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h: nouvelle permanence itinérante! Prenez date:

- mercredi 2 novembre 2022 à Orry la Ville, Mairie - 4 Place de l'Abbé Clin, 60560 Orry-la-Ville
- mercredi 7 décembre 2022 à Coye la Forêt, Mairie - Place de la Mairie
- mercredi 4 janvier 2023 à Vigneuil-Saint-Firmin, Mairie - 1 Rue de la Duchesse de Chartres
- mercredi 1er février 2023 à Mortefontaine, Mairie - 18 Rue Corot
- mercredi 1er mars 2023 à La-Chapelle-en-Serval, Mairie - 1 200 Rue de Paris
- mercredi 5 avril 2023 à Lamorlaye, Mairie - 24 Rue du Général Leclerc
- mercredi 3 mai 2023 à Plailly, Mairie - 15 rue de Paris
- mercredi 7 juin 2023 à Avil-



ly-St-Leonard, Mairie - 1 Place de la Mairie

- mercredi 5 juillet 2023 à Gouvieux, Mairie - 48 Rue de la Mairie
- Merci de prendre rendez-vous directement auprès de l'Espace France Rénov' Adil 60:

☎ : 03 44 48 61 30

✉ : adil60@wanadoo.fr

🌐 : <https://www.adil60.org/>

La rénovation énergétique est l'un des enjeux majeurs dans la lutte contre le réchauffement climatique et donc une action prioritaire de notre Plan Climat Air Energie Territorial.

Les aides de l'ANAH évoluent en 2022

Créée en 1971 en remplacement du Fonds national de l'amélioration de l'habitat, l'Agence nationale de l'Habitat œuvre pour la décence et la qualité de vie des habitants en France. Elle permet aux propriétaires occupants d'obtenir des subventions pour rénover leurs biens et aux bailleurs des déductions fiscales en échange d'une location à un prix modéré. Les aides ont été repensées en 2022 et le budget élargi.

Des aides réservées aux propriétaires, copropriétés et collectivités

Selon les revenus des propriétaires, qu'ils soient occupants ou non, l'ANAH octroie des fonds pour l'aménagement, ou réduire vos consommations d'énergie (plus d'infos sur upenergie.com)

L'ANAH œuvre également auprès des syndicats de copropriété en situation financière précaire et apporte une partie des fonds nécessaires à certains travaux de rénovation énergétique, comme la réfection des

systèmes de ventilation, l'isolation, le remplacement des menuiseries, etc. L'organisme s'appuie aussi sur les collectivités territoriales, ce qui permet l'accueil quotidien de personnes en situation de fragilité financière. Il vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour les travaux et/ou microcrédit (gotoinvest) qu'ils doivent faire chez eux.

Comment faire sa demande de subvention ANAH?

Le client dispose de deux possibilités pour faire sa demande de subvention ANAH.

Pour les plus à l'aise avec internet, il convient de se rendre sur la plateforme ci-dessous, renseigner les informations demandées. Si le client est éligible à la subvention demandée alors il n'a qu'à poursuivre la démarche et transmettre les documents demandés sur internet.

<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

Installation d'un réparateur de vélo aux courtils

Le local de l'ancien disquaire accueille désormais Spadbike, une boutique d'entretien, de réparation et de restauration de cycles.

1, avenue des Courtils
www.spadbikegouvieux.com
07 69 60 59 63



Se prémunir contre les fraudes

Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage.

De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.

Découvrez tous nos conseils pour savoir comment agir face au démarchage commercial - <https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

Actus diverses

René Hamel, Albert Duval : ces médaillés olympiques décédés à Gouvieux livrent enfin leurs secrets

Leurs noms et leurs exploits sportifs étaient tombés dans l'oubli. Mais grâce aux recherches d'un passionné de généalogie nantais, auteur d'un « Dictionnaire des médaillés olympiques français », on en sait un peu plus sur l'histoire de ces deux hommes dont les jours se sont achevés à Gouvieux.

Cette incroyable découverte, nous la devons à Stéphane Gachet. En 2005, ce Nantais passionné de généalogie s'intéresse particulièrement à un dénommé Jean Gachet, médaillé d'or de boxe aux jeux olympiques d'Anvers en 1920. « J'ai voulu savoir si cet homme m'était apparenté et c'est en entreprenant ces recherches que j'ai découvert que l'immense majorité

des médaillés français des premiers JO du XX^e siècle n'avaient jamais été réellement identifiés », explique Stéphane Gachet. « La plupart des fédérations sportives ont en effet été créées dans les années 20 et les participants aux JO concouraient alors en amateurs ou représentaient des clubs dont les archives ont quasiment disparu. Plusieurs familles que j'ai contactées dans le cadre de mes recherches ne savaient même pas qu'un de leurs ancêtres était monté sur un podium olympique ».

Au total, Stéphane Gachet retracera le parcours de près de 1200 de ces valeureux sportifs qu'il compilera, en 2011, dans un remarquable « Dictionnaire des médaillés olympiques français ». Et parmi ces milliers de héros, un cycliste et un navigateur liés à Gouvieux où ils sont tous deux décédés.

Le plus ancien, c'est Albert Duval.

Né en 1867 à Paris, cet avocat est membre du très huppé Yacht-Club de France basé à Paris et voyage partout dans le monde dans le cadre de ses missions professionnelles, s'adonnant sur toutes les mers du globe à sa passion pour la voile sportive. On le retrouve ainsi au départ de deux épreuves des Jeux Olympiques de 1900 à Paris où il décrochera deux médailles d'argent et de bronze... sur la Seine ! Pour la petite histoire, ces jeux de 1900 ne furent réintégrés au calendrier Olympique officiel que bien plus tard, les épreuves ayant été organisées dans le cadre de l'Exposition universelle... de quoi brouiller un peu plus les pistes. Stéphane Gachet

a pourtant réussi, à force d'obstination, à reconstituer une partie du parcours de cet homme qui s'achèvera le 18 août 1942 à Gouvieux, où Albert Duval est décédé.

Le second, c'est René Hamel.

L'homme naît en Biélorussie en 1902 d'une mère française et de père inconnu. À son retour en France, il pratique le cyclisme amateur au sein de deux clubs parisiens et décroche le titre de champion de France amateur en 1924. On le retrouve ainsi, la même année, au départ des épreuves de cyclisme sur route des seconds JO de Paris. Il décrochera une médaille d'or par équipe et une de bronze en individuel. René Hamel entame ensuite une carrière de cycliste professionnel et s'engage dans la Résistance durant la seconde guerre mondiale, lui valant d'être arrêté et emprisonné à Nîmes. René Hamel est décédé à Gouvieux le 7 novembre 1992.



Stéphane Gachet, cadre administratif à la métropole de Nantes, a consacré des milliers d'heures de recherches à rédiger son dictionnaire des médaillés olympiques français publié en 2011 et désormais épuisé. L'ouvrage, complété de nouvelles trouvailles, dont l'histoire d'Albert Duval, sera réédité en 2023 à l'occasion des JO de 2024, aux éditions « Talent sport ». Plus de 1200 sportifs français tombés dans l'oubli remonteront ainsi sur le podium olympique et décrocheront la plus belle des médailles, celle du souvenir.



René Hamel en 1924, a remporté une médaille d'or par équipe et une de bronze en individuel dans l'épreuve de cyclisme sur route des seconds JO de Paris.

> Vous disposez d'informations complémentaires sur ces deux hommes ? N'hésitez pas à contacter la mairie... pour écrire la suite de l'histoire de nos médaillés.

Programme de la Bibliothèque de Gouvieux pour novembre & décembre 2022

1° Vendredi 4 novembre à 18 h : « Apéro Bulles »

La Bibliothèque Municipale accueille Evelyne et Michel Clair, les Amis de Bulles et Crayons pour leur Apéro Bulles en itinérance : L'Apéro Bulles est un moment d'échange sur des titres de BD, comics ou mangas. Les participants peuvent ou non intervenir et faire découvrir leurs coups de cœur. **Tous Publics. Durée 2 h.** Renseignements et inscriptions à la Bibliothèque.



2° samedi 10 décembre à 14 h : « Atelier de Noël »



un atelier animé par Johanna, création d'un carnet. Suivi d'un goûter **Public à partir de 8 ans.** Durée 2 h Renseignements et inscriptions obligatoires à la Bibliothèque.

3° samedi 24 décembre à 16 h : « En attendant Noël »

Lectures avec Johanna **Public de 3 à 7 ans.** Durée 45 minutes Renseignements et inscriptions à la Bibliothèque.



37, rue de la Mairie – 60270 Gouvieux - 03 44 57 48 63 – bibliotheque@gouvieux.fr

Samedi 19 novembre de 9 h à 18 h au Château de Lamorlaye (ateliers, stands, conférences, expositions).



Le colis de Noël, pensez à vous inscrire

La municipalité offre à tous les Godviciens de plus de 70 ans un colis de Noël. Pour en bénéficier : inscriptions à la mairie, auprès du service social jusqu'au 30 novembre 2022 : directement à l'accueil de la Mairie, par téléphone 03 44 67 13 17 ou par mail : social@gouvieux.fr



Agenda

Les événements à venir

INVITATION

Patrice MARCHAND
Maire de Gouvieux, Vice-Président du Conseil départemental,
Président du Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France,
et le Conseil Municipal,

seraient honorés de votre présence
à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

9h30 : messe à Coye-la-Forêt en l'église de Notre-Dame-de-la-Jeunesse;
11 h : rassemblement devant le parvis de la Mairie;
11h15 : défilé et départ vers le Monument aux morts;
11h30 : cérémonie aux Monument aux morts.
Le vin d'honneur prévu à l'issue de la cérémonie aura lieu à la Ferme - 24, rue de la Mairie.

11 NOVEMBRE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



france•tv

AFM TELETHON
DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR

4 DÉCEMBRE
TÉLÉTHON DE 8 H 30 À 13 H 30
SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE.
Les Vignerons de Gouvieux vous accueilleront pour collecter les dons.



LUMIÈRES
sur les droits
de l'enfant

la Journée mondiale de l'enfant

Cette année, l'Unicef appelle les villes à ne pas illuminer leurs bâtiments en bleu. La Mairie respectera cette recommandation mais ses équipes seront tout de même mobilisées. Rendez-vous le 20 novembre !

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE
L'UNICEF

20 NOVEMBRE JOURNÉE BLEUE DES DROITS DE L'ENFANT

TABLEAU DE BORD « ASS. MAT. » 2^e trimestre 2022

- Nombre d'assistantes maternelles en activité: 58
- Nombre d'enfants gardés: 210 (dont 28 extérieurs)
Dont
 - Nombre d'enfants non scolarisés: 111 (dont 23 extérieurs)
 - Nombre d'enfants scolarisés: 99 (dont 4 extérieurs)
- Nombre d'enfants en maternelle: 74
- Nombre d'enfants en primaire: 25
- Enfants gardés chez une assistante maternelle hors Gouvieux: 3 BB et 1P
- Provenance des ass.mat: 3
 - 1 de Chantilly
 - 1 de Saint-Maximin
 - 1 de Luzarches



Carnet

NAISSANCES DU 1^{ER} AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2022

5 août: Ambre San
6 août: Emma Piloquet
4 septembre: Raphaël Cardon Xicluna
9 septembre: Milann Capelle
19 septembre: Mayronn Marandel Lefaire

MARIAGES DU 1^{ER} AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2022

13 août: Romaric Sossouhounto et Nazia Ahmad-Bhatty
20 août: Christophe Paget et Axel Bravo Lerambert
22 août: Gaëtan Geoffroy et Joy Rudy
24 août: Hoai Nam Nguyen et Olga Tsetniva
26 août: Yvan Mouly et Sopharath Plouk
27 août: Hugo Beaumanoir et Sixtine Doutriaux
3 septembre: Guillaume Haye et Alexandra Saab
10 septembre: François Delassus et Albane Richar de Latour
17 septembre: Olivier Bayon et Pierre-Rémi Teuf

DÉCÈS DU 5 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 2022

14 août: Christiane Hiance veuve Auger, 90 ans
14 août: Laurent Richard, 47 ans
19 août: Guy Hervé, 80 ans
22 août: Christiane Museur épouse Caille, 77 ans
31 août: Janine Cartier veuve Dumont, 82 ans
4 septembre: Simone Bourbion veuve Eckert, 89 ans
9 septembre: Jean-Louis Diot, 68 ans
11 septembre: Marthe Trousselle épouse Brighton, 89 ans
20 septembre: Simone Mallet veuve Duyck, 85 ans
24 septembre: Monique Le Marrec veuve Beau, 97 ans
28 septembre: Michel Lemaur, 89 ans

Tribunes libres

Tribune Heureux à Gouvieux

L'approbation du PLU: une nouvelle étape

Un étape importante pour notre ville sera franchie lors du Conseil municipal du mois de novembre. L'approbation de la révision générale du Plan Local de l'Urbanisme sera soumise au vote. Ce sera l'aboutissement d'un travail mené sur le long terme et en étroite collaboration avec l'ensemble des élus. De nombreuses commissions se sont tenues. Elles ont permis d'analyser en finesse l'ensemble des observations de la population mais également des institutions telles que l'État, le Conseil départemental, les chambres d'agriculture et du commerce, la Communauté de Communes et les villes alentour.

Le nouveau PLU, c'est surtout et avant tout un outil au service d'une urbanisation maîtrisée et respectueuse de notre environnement. C'est une véritable continuité de la politique que nous menons depuis de nombreuses années.

Le mille-feuille territorial et les répartitions des compétences entre les différentes collectivités font courir le risque aux communes de se voir déposséder de leur vision. Par exemple, la tentative de fusionner la Communauté de communes de l'Aire cantilienne avec Senlis, il y a quelques années, aurait imposé à Gouvieux de tomber sous le coup de la loi SRU (Solidarité et Rénovation Urbaine). Concrètement, cela représentait une obligation de 2200 logements sociaux en plus pour les seules villes de Gouvieux, Lamorlaye et Coye-le-Forêt.

Dans ce contexte de pression toujours plus forte, il appartient aux élus de se saisir des leviers à leur disposition. Le PLU est un formidable moyen pour atteindre nos objectifs, à condition de s'investir pleinement. L'abstention d'une partie de l'opposition, pourtant partie prenante des instances de travail, lors du premier vote le 13 octobre 2022 est tout à fait regrettable. C'est selon moi, faire preuve de légèreté. Les positions partisanes ne devraient jamais guider l'action sur de tels sujets.

Patrice Marchand
pour le Groupe Heureux à Gouvieux

Tribune Ensemble pour Gouvieux

Chères Godviciennes, Chers Godviciens,

À la date de parution de notre tribune, les fêtes de fin d'année seront très proches. Ensemble Pour Gouvieux vous souhaite de passer un joyeux Noël en famille, auprès de vos proches, ainsi qu'un bon réveillon de la Saint-Sylvestre.

Après la situation sanitaire du Covid qui semble s'éloigner, différentes crises économiques et géopolitiques -dues en partie à la guerre qui sévit en Ukraine- s'installent dans le monde entier. En réaction à ce contexte économique et social très tendu, les mois de septembre et octobre furent rythmés par un conseil municipal et diverses commissions toujours en cours. La première commission concernait, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et les réponses détaillées de la commune aux questions des administrés dans le cadre de l'enquête publique. Les autres sont centrées sur la maîtrise de l'énergie face à la flambée des tarifs d'électricité et de gaz qui ne vont cesser d'augmenter. Les communes ne bénéficient malheureusement pas du bouclier tarifaire de l'énergie qui s'applique aux particuliers. Le maire prévoit une multiplication par deux et demi du coût de l'énergie pour cet hiver.

De ce fait, des mesures drastiques doivent être mises en place très rapidement. Nous avons travaillé sur trois axes en priorité. Le premier concerne l'éclairage public, avec l'étude d'une réduction de la plage horaire d'allumage dans certaines rues et la mise en place de détection sur des poteaux existants. Le deuxième axe est relatif à l'isolation de certains bâtiments publics, et à la réduction de leur température de chauffage. Enfin, le troisième axe consiste à trouver des solutions alternatives comme les panneaux photovoltaïques et l'installation de pompes à chaleur.

Je reste bien entendu à votre écoute par téléphone ou par mail.

Bien Chaleureusement

Sylvain Duyck
Pour Ensemble Pour Gouvieux
Sylvain.duyck60@gmail.com
Tél. : 06 43 72 36 67

Tribune Gouvieux avec vous

Continuer à être constructif

Transition énergétique et sobriété sont les sujets d'actualité qui font débat aujourd'hui. Il nous est demandé à tous de faire des efforts sur l'énergie, tant dans les bâtiments communaux que chez soi... cela semble évident. La recherche de maîtrise des coûts dans les espaces publics amène à être plus imaginatif car l'explosion du coût de l'énergie a un impact considérable sur les budgets. Une commission idoine a été créée à notre demande par le Maire sur notre commune et nous n'hésiterons pas à faire des propositions de bon sens. La question de l'extinction de l'éclairage public la nuit interroge les élus et inquiète les habitants : au regard des expériences des communes voisines, cela semble dorénavant incontournable. C'est une source d'économie importante et la peur de voir la délinquance se développer ne se vérifie pas.

Les élus de l'Aire Cantilienne travaillent également à cette maîtrise des coûts, notamment concernant la piscine Aqualis. A ce jour, des ajustements sur son fonctionnement sont en cours de réflexion mais l'objectif reste évidemment de la maintenir ouverte.

Concernant la révision du plan local d'urbanisme, la commission d'aménagement s'est réunie début octobre pour faire le point sur les différentes observations émanant des godviciens ainsi que la présentation de la position du commissaire enquêteur sur les diverses demandes et doléances des citoyens.

Enfin, un sujet nous a interpellé ; le fonctionnement des haltes repas. Des demandes de 3 jours à 4 jours de halte repas pour des familles ont été acceptées, d'autres refusées avec seulement la possibilité de 2 jours ... sans connaître les logiques qui permettent de donner une suite favorable à une famille et pas à une autre ! Il nous apparaît difficile d'expliquer l'inexplicable !

Notre volonté de proximité et d'écoute reste intacte car l'avenir de Gouvieux c'est aussi l'avenir de tous les Godviciennes et Godviciens. Pour vous, nous restons mobilisés.

Manoëlle Martin - 06 12 19 10 94
Frédéric Gondron - 06 83 01 42 82
Yannick Peju - 06 87 50 69 60
Anthony Araujo-Lafitte - 06 99 59 13 94
gouvieuxavecvous@gmail.com

Mairie de Gouvieux

48, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux
03 44 67 13 13

accueil@gouvieux.fr
www.gouvieux.fr

Ouvert du lundi au
jeudi de 8h30 à
12h30 et de 14h à
17h30, le vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h,
le samedi de 8h30
à 12h30.



Numéros utiles

- 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- 15 SAMU et urgences dentaires
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Numéro d'urgence européen
- 114 Urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou parler)
- 115 Sans-abris
- 119 Enfance maltraitée
- 116 000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- 03 44 66 44 66 Sos Médecins Oise (37 bd Biondi à Creil)
- 03 44 67 13 13 Mairie de Gouvieux

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Ville de Gouvieux
Réalisation : Agence RDVA
(01 39 90 10 00 - www.rdva.fr)
Photographies : Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédou/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr

Commune du



Les Foulées de la Mère Noël

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022

- > **1^{ère} foulée / 16 h - Familles :**
1,5 km (marche rapide)
- > **2^e foulée / 17 h - Adolescents 11/15 ans :**
3 km (2 tours)
- 17 h - Adultes :**
6 km (4 tours)

INSCRIPTION GRATUITE
AU PLUS TARD LE 7/12/2022
AUPRÈS DE CATHERINE FERARY
AU 06 70 87 88 66



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

De nombreux lots à gagner
(Entrées au Parc Astérix, France
miniature, Musée Grévin).

COMMUNE DE GOUVIEUX

La mairie fera un don de 2 euros par
participant au profit d'une association
caritative dédiée aux enfants malades.

 **Gouvieux**
UNE NATURE CHALEUREUSE

DECATHLON



Illustration :

Lochey

